

PRIX D'ABONNEMENT.

Un an, \$5.—Six mois, \$1.50.
Jours de publication : Mardi et Vendredi.

Les abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion... 50 cts
Chaque insertion subséquente... 12 "

Toutes les lettres d'affaires, communications correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

UNION CATHOLIQUE.

BAS-CANADA.

Montreal, 22 Avril 1859.

La grande solennité de ce jour, les souvenirs qu'il rappelle, tout nous engage à mettre aujourd'hui la politique de côté pour laisser nos colonnes à la reproduction du Vendredi Saint par le V. comte de Walsh.

JOSEPH ROYAL.

Le Vendredi Saint

Voici venu le jour de la grande tristesse chrétienne, le jour que les cloches n'annoncent pas, le jour où les autels n'ont pas de sacrifices.

Dans les capitales, toujours si agitées et si brillantes, quand vient la grande journée de tristesse, on s'aperçoit peu que les sonneries des églises ont cessé depuis la veille.

Ce jour-là, dans quelques pays, la langue de fer du temps (1) ne redisait aux hommes qu'une seule heure.

Heure de la mort du Rédempteur ! heure qui a entendu le cri qui a fait trembler la terre, qui a fait fendre les rochers, déchirer le voile du temple, se cacher le soleil, s'entrevoir les tombeaux, ressusciter les morts : ce grand cri :

CONSUMMATUM EST !!!

Dans beaucoup de villes aussi, les habitants ne portent, le Vendredi saint, que des vêtements noirs, et nous avons vu de fervents catholiques ne pas vouloir se servir de leur voiture le jour où le Sauveur avait baigné de son sang et de sa sueur le chemin du Calvaire.

Autrefois, dans le royaume très chrétien, la tristesse s'étendait de nos vieilles églises à nos vieux palais. Et quand les pontifes de Saint-Denis et de Notre-Dame se couvraient du cilice et de la ceinture, les successeurs de Clovis et de saint Louis se découvrant, et prenaient des habits violets, couleur du deuil des rois.

Sans vouloir blâmer les temps actuels, nous les plaignons d'être déshérités de tous ces usages, de tous ces pieux usages. Et nous avons beau chercher quel avantage, quelle garantie les pouvoirs humains peuvent trouver à s'isoler de Dieu : nous ne voyons que délire et vertige dans une pareille pensée.

C'est un sentiment reçu sans contradiction dans toute l'Eglise que les apôtres ont institué les fêtes dont les mystères s'étaient passés sous leurs yeux. Saint Augustin met à ce rang la Passion, la Résurrection, l'Ascension, et la descente du Saint-Esprit.

Oh ! pour remuer les âmes, Pergolèse n'avait pas besoin de composer son immortel chef-d'œuvre ; le simple chant de l'Eglise est, selon moi, saisissant de tristesse et de résignation.

Ce récit des douleurs de Marie peut se passer de toute la magie de l'art, de toutes les pompes des grandes églises. Au hameau, devant l'humble autel en deuil, des femmes, des mères, alternant les strophes avec le prêtre et les deux enfants de chœur, c'est assez pour émouvoir l'âme et faire pleurer les yeux.

Après les prophéties, la Passion de Notre-Seigneur est chantée par trois prêtres. Ce chant, d'une haute antiquité, est dialogué : les Juifs, Pilate, Hérodé, les apôtres et Jésus lui-même, parlent et se répondent tour à tour ; quand on est venu à ces paroles, on récite :

"Et inclinatio capite redardit spiritum." Les chants cessent, un grand silence se fait dans l'église, et l'on n'entend plus que le mouvement des fidèles qui se prosternent et baisent la terre que le Sauveur a trempée de son sang.

Après la Passion, le prêtre à l'autel, fléchissant le genou et tendant les bras à chaque oraison, prie pour toute la terre, pour la sainte Eglise, pour le pape, pour les évêques, prêtres, diacres et sous-diacres ; pour les rois, pour les catéchumènes, pour toutes les nécessités, pour les hérétiques et les schismatiques, pour les juifs, pour les païens et les idolâtres.

Et la croix tout entière est alors découverte et montrée à la foule chrétienne, qui de ses yeux bien des jours n'a vu le crucifix que voilé, et qui dans ce mo-

ment le contemple avec le front couronné d'épines, avec les mains et les pieds percés de clous, avec le côté ouvert par le fer de la lance.

Il régnait, dans cette partie de l'office, comme du délire ; et dans ces angoisses, ces paroles si simples et qui reviennent souvent : "O mon peuple ! que l'ajô donc fait !" vont toucher les cœurs les plus froids.

Ici, si l'y a des rois dans l'Eglise, ils peuvent prendre leur part de l'enseignement qui est donné aux puissants de la terre. S'ils ont en à se plaindre de leurs sujets ; si leur pays a répondu par l'exil et la proscription aux biens qu'ils voulaient lui faire ; si ceux qui ont nourri, vêtu et abrité les pauvres, n'ont plus d'asile à eux ; si ceux qui ont eu des palais n'ont plus une pierre pour reposer leur tête ; qu'ils ne se plaignent pas trop amèrement, et qu'ils mettent leurs royales douleurs aux pieds des douleurs divines de Jésus de Nazareth, roi des Juifs, et fils de l'éternel Seigneur, Jéhovah, Dieu des empires et des armées !

Les hymnes et les versets douloureux de la Passion sont alternativement psalmodiés, pendant que le crucifix découvert est exposé sur un carreau de velour noir, comme un roi mort sur un lit funéraire.

Pour venir baiser les pieds et les mains percés de clous, et le côté entr'ouvert du Sauveur, les plus hauts en puissance et en dignité, les rois, les archevêques, les évêques, les princes, s'il y en a dans l'Eglise, ôtent leurs chaussons et adorent pied nus. La foule les suit, et vient avec eux ; car il est mort pour tous ; et le mendiant qui tend la main à la porte du temple a dans le sang rédempteur une aussi grande part que le monarque et le pontife.

La veille, quand l'hostie avait été portée du maître-autel à la chapelle du tombeau, toutes les pompes du sanctuaire avaient été déployées : les chapes rouges à bosse d'or, les aubes de dentelles à grand ramage, les dalmatiques orientales, la croix et les chandeliers de vermeil, l'encens le plus pur d'Arabie, les sons graves de l'orgue accompagnaient la Pange lingua.... Mais le Vendredi saint, c'est en silence, c'est en grande tristesse, sans orgue, sans magnificence, que les saintes espèces sont rapportées au sanctuaire pour être consommées par le prêtre. Après la communion, l'office est terminé, et si dans l'église la foule demeure en ore, c'est que tout le peuple veut baiser la croix ; et pendant toute la journée de mort, vicillards et jeunes hommes, femmes et enfants se succèdent à ce triste adoration.

Après le crucifix se trouve un plat ou de cuivre ou d'argent, où le riche et le pauvre déposent leur aumône ; car ce n'est pas dans la journée de douleur que les malheureux peuvent être oubliés.

Dès sept heures du matin, avant que les artisans soient allés à leur travail quotidien, la Passion de Notre-Seigneur a été prêchée : à trois heures de l'après midi, heure à laquelle Jésus-Christ est mort, elle l'est de nouveau ; dans la cité, tous les chrétiens veulent être émus au récit des douleurs d'un Dieu.

Voilà tout à l'heure deux mille ans que la Passion de Notre-Seigneur est prêchée aux fidèles : eh bien, le prêtre chrétien n'a besoin que de foi et d'amour pour faire couler d'abondantes larmes ; il y a des sources qui ne s'épuisent jamais, et des récits qui se passent d'art et d'éloquence, de recherche et d'embellissements humains.

Je me souviendrai toujours avoir attendu un missionnaire, un pèlerin revenant de Jérusalem (M. l'abbé Forbin Janson, ancien évêque de Nancy.) plein des souvenirs de la sainte cité, il racontait toutes les stations de la voie douloureuse, et sa parole, vive et simple, forte et pittoresque, faisait vraiment voir la sueur, les larmes et le sang dont le chemin du Golgotha avait été arrosé. En l'écoutant, on avait pour ainsi dire passé les mers avec le prêtre, descendant de vieux chevaliers croisés. On se croyait tout à tour au jardin des Oliviers, au palais de Caïphe, au prétoire de Pilate ; avec lui on était pèlerin, à travers toutes les stations ; avec lui on gravissait la pénible montagne du Calvaire ; avec lui on frémissait, on se repentait, on priait et l'on espérait....

La journée du Vendredi saint se termine par le chant du Stabat Mater, cet hymne de maternelle douleur, que les femmes ne répètent qu'en pleurant, parce que mieux que nous elles conçoivent les angoisses de la mère assise au pied de la croix.

Oh ! pour remuer les âmes, Pergolèse n'avait pas besoin de composer son immortel chef-d'œuvre ; le simple chant de l'Eglise est, selon moi, saisissant de tristesse et de résignation.

Ce récit des douleurs de Marie peut se passer de toute la magie de l'art, de toutes les pompes des grandes églises. Au hameau, devant l'humble autel en deuil, des femmes, des mères, alternant les strophes avec le prêtre et les deux enfants de chœur, c'est assez pour émouvoir l'âme et faire pleurer les yeux.

Que ceux qui liront ce que je dis ici ne croient pas que je veuille ôter à nos prières les ailes que la bonne musique peut leur prêter.... Oh ! non, je me réjouis quand les arts viennent se sanctifier près des autels : la vraie mission des beaux-arts, c'est de glorifier Dieu. Mais j'ai vu qu'en entrant dans les églises ils quittent leur air mondain, et que jamais ils n'amènent dans le sanctuaire des pensées et des souvenirs profanes.

Que la mus que qui loue le Seigneur soit vierge, et que les hommes qui l'écoutent ne puissent pas lui dire : "Nous t'avons entendue ailleurs."

LE VTE. DE WALSH.

Nos lecteurs se rappellent que nous attirions leur attention sur la nouvelle dévotion dont Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, avait enrichi les Eglises et Communautés de sa ville ; nous disions un mot de la pompe avec laquelle chaque temple, chaque chapelle célébrait ce temps de grâces et de pieuse compassion : aujourd'hui, nous parlerons de la manière dont les neuf jours consacrés par la Chapelle du Mont St. Joseph à adorer le Précieux sang ont été remplis.

C'est le 8 avril que les S. S. Reliques ont

été exposées par tout le Clergé épiscopal, en présence d'une foule pressée, attentive et recueillie. Disposées sur une élévation formée avec beaucoup d'ordre et de goût au bas du chœur, elles offraient avec leurs cierges et leurs lumières ardentes un coup d'œil aussi religieux que possible. L'on sait que la Cathédrale de Montréal possède les plus précieuses reliques du Canada et la parcelle la plus considérable de la Vraie Croix de toute l'Amérique du Nord. Cette parcelle mesure deux pouces sur un sens, deux sur un autre, et un demi sur la largeur. L'œil catholique a pu contempler avec une sainte curiosité d'autres souvenirs de la passion de J. C., tels qu'un clou en tout semblable à ceux qui ont transpercé ses pieds et ses mains ; un morceau de la tunique du Sauveur et un autre de la tunique de Marie.

On y voyait les corps entiers de St. Zotique, martyr, dont les reliques sacrées furent découvertes dans le cimetière de St. Cyriaque, à Rome, le 20 Avril 1843, avec un vase conservant les restes de son sang et une pierre sépulchrale sur laquelle on lisait ces mots—Locus Zotici. Deux années plus tard, le 22 juin 1845, la translation des reliques de ce saint se fit dans l'Eglise de St. Jacques où elles furent vénérées sous l'autel de l'Archiconfrérie jusqu'à l'époque désastreuse de l'incendie du 8 juillet 1852. Transportée à la chapelle du Bon Pasteur, puis dans la chapelle du Mont St. Joseph, le 19 Avril 1858, la chaise de St. Zotique repose aujourd'hui dans ce dernier lieu sous l'autel du St. Sacrement.

Le corps entier de Ste. Janvière, Vierge et martyre ; le Corps de St. Placide, martyr, étaient aussi exposés, ainsi que celui de St. Innocentius, enfant martyrisé, et livré pour la première fois à la vénération des fidèles dans l'Eglise du Mont St. Joseph, le 9 Avril de cette année, veille de la fête du Précieux Sang.

Les reliques de St. Ignace, martyr ; celles de St. Alexis, représenté sous l'escalier de la maison de son père où il vécut pendant 17 ans inconnu de ses parents ; celles de St. Théodore, martyr, représenté sur son bucher ; celles de St. Edouard, roi et confesseur, portant sur ses épaules un malade à l'hôpital ; un groupe en cire où l'on voit St. Venant frappant un rocher d'où jaillit une fontaine qui désaltère un enfant, formaient le précieux trésor de reliques exposées au bas du chœur.

On comprend dès lors combien la piété des fidèles a dû être excitée par la vue de tels objets pieux. Aussi, la foule n'a pas cessé durant ces jours de grâce de visiter la chapelle du Mont St. Joseph et de l'accompagner aux offices du matin et du soir. La musique qu'on y entend toujours si belle et si religieuse, a redoublé ses accents et ses charmes : en un mot, cette série de solennités et de pratiques dévotes envers la Passion du Sauveur a donné par son succès beaucoup de consolation aux pasteurs et édifié tous ceux qui ont eu le bonheur de les suivre. Ça été une digne préparation pour la Grande Semaine qui va bientôt finir.

JOSEPH ROYAL.

Nous empruntons au célèbre rédacteur-en-chef de l'Univers la première partie d'un article récent sur les affaires d'Italie dont nous recommandons vivement la lecture. L'auteur, se plaçant au point de vue catholique, saisit, avec cette vigueur de pensées qui l'a mis au premier rang des publicistes de l'Europe, le véritable point de vue de la situation actuelle de la question italienne.

JOSEPH ROYAL.

Si la guerre éclate en Italie, si la France et l'Autriche évacuent les Etats de l'Eglise, que se passera-t-il à Rome ? Verra-t-on la sédition se dresser aussitôt ? Le gouvernement pontifical pourra-t-il la réprimer par ses propres forces ? Sa petite armée est-elle sûre ? Que deviendra le Saint-Père ? Ces questions ne nous sont pas adressées par nos amis seulement, dans leur inquiétude filiale, mais par des hommes fort indifférents aux destinées de la religion, ou qui croyaient l'être, hier presque adversaires du gouvernement ecclésiastique, aujourd'hui plus émus que nous-même de ses embarras, qu'ils prennent pour des péris.

Répondre, c'est risquer d'être mauvais politique et s'exposer, pendant quelque temps du moins, à passer pour pauvre prophète. D'une autre part, la préoccupation des esprits est si grande sur ce sujet, que nous ne pouvons nous dispenser de communiquer nos pensées. Nous le ferons même assez volontiers ; car nous ne sommes pas de ceux qui désespèrent du présent et qui s'épouvantent de l'avenir.

Assurément, l'horizon est sombre. Un vent peut encore se lever et emporter tous ces nuages. Mais lorsqu'il s'agit de Rome et de l'Eglise, on ne doit pas oublier qu'il y a deux horizons ; l'un bas et terrestre ; l'autre plus haut, plus profond, tout céleste et qui ne perd jamais sa sérénité. Jetons d'abord un regard sur celui-ci. L'Eglise ne cesse pas de voir, et comme aucun orage ne lui peut dérober cette lumière, aucun ne l'empêche de se diriger vers ce repos. Et e-marche, elle avance invinciblement, sans risquer d'abandonner la route, sans redouter une atteinte mortelle. La foudre ne tombera que sur ses ennemis ; eux seuls resteront dans les précipices qu'ils l'obligent à traverser.

L'Eglise sait bien que sa vie est laborieuse ; elle a eu le temps et l'occasion de l'apprendre ! De Jésus-Christ à Pie IX, du Golgotha à Gaëte, il y a plus de dix-huit siècles. Entre ces deux calvaires, ont furent les jours nous ne dirons pas heureux, mais tranquilles ! Le Pape se nomme aujourd'hui Pie IX ; il s'est appelé Pierre, et il a été crucifié la tête en bas. Il s'est appelé Clément, Alexandre, Sylvestre, Léon, Grégoire ; sous tous les noms qu'il a portés, il a vécu dans les catacombes, il a été exilé, prisonnier, fugitif, calomnié, mutilé, supplicié. Les empereurs d'Allemagne, après ceux de Bizance, ont rue contre lui leurs armées, ont prétendu lui prendre sa couronne, comme ils lui avaient pris sa terre et ses sujets. Un roi de France l'a souillé dans l'exil ; d'autres l'ont insulté dans Rome ; d'autres l'ont fait difflamer dans le monde par leurs juriconsultes, par leurs lettrés et par leurs apôtats. Autant en ont fait les séducteurs des peuples, communi quant leur fiel aux multitudes abruties. Il a éprouvé l'insolence de Luther, et l'insolence de Voltaire, et l'effort de toutes les brutalités, et la bassesse de toutes les trahisons, et vidé mille fois jusqu'à l'extrême lie le vase toujours plein des iniquités humaines. Pie VI est mort à Valence, pendant que la canaille le sailloit sur les théâtres de Paris. Pie VII était captif à Fontainebleau, et il y avait un roi de Rome. Pie IX a dû chercher un refuge dans l'exil contre des séducteurs et des assassins qu'il avait pardonnés. Voilà l'histoire de la papauté ; mais elle a une autre face.

Le Pape est revenu de Gaëte comme il était revenu de Fontainebleau, comme il était revenu d'Avignon, comme il était sorti des catacombes et de toutes ses captivités. Il est revenu dans la ville, qui meurt sans lui ; il est remonté sur son trône. Ce trône sans remparts visibles, ni la force n'a pu l'usurper, ni la ruse le surprendre, ni le temps le dissoudre ; les conquérants n'ont pas pu s'y asseoir, les larrons n'ont pas pu s'y cramponner ; il a été plus fort que les siècles, plus fort que les délires du monde ; il a résisté à tous les torrents qui ont roulé sur la terre, emportant les institutions, les empires et les peuples.

On parle de la faiblesse du pouvoir pontifical. Tout sceptre qui a frappé cette faiblesse s'est trouvé fragile, et quoique ce sceptre se s'appuyait à cette faiblesse a tari en soi-même les nobles et abondantes sources de la vie. Plusieurs se targuent d'avoir rompu avec le Pape et de vivre encore. En présence de son immortalité sans cesse rajeunie, ils allèguent avec orgueil deux ou trois misérables siècles de cette vie séparée. Mais déjà ils ont peur de ne pouvoir longtemps soutenir ce fol isolement. On une force invincible les ramène en dépit de leurs desirs contraires, ou ils tombent ; tomber, c'est encore revenir. Pierre ne perdra aucun de ceux qui lui ont été donnés, et la multitude des peuples remplira son bercail. L'ardeur des dissidents à le combattre n'est qu'un effort furieux et suprême pour l'entraîner dans leur ruine imminente ou pour lui échapper. Ils tomberont à ses pieds, et sa bénédiction les relèvera. Quant à lui, prince des siècles, pasteur des nations pour toute la durée du temps, qui donc l'a vaincu et se flattera seulement de l'avoir ébranlé ? Aux extrêmes confins de l'échelle des intelligences, là où elles rampent encore dans le voisinage du néant, et là où elles commencent à se perdre dans la folie de l'orgueil, on peut nourrir cette chimère ; on peut croire qu'enfin l'homme a défait l'œuvre de Dieu ; qu'enfin la papauté est au point de disparaître ; qu'enfin Rome, fatiguée d'être la capitale du monde chrétien et maîtresse d'abdicquer une telle destinée, va passer à quelque nouveau maître, prince ou assemblée, qui ne sera plus le Pontife romain. Le bon sens du vulgaire rit de ces fumées. Voilà donc que l'on a remplacé le Pontife. Mais le Pontife lui-même, où le mettra-t-on ? Dans la tombe ? Il ressuscite. Dans la prison ? Il y grandit et fait éclater les murs, et les baisers des fidèles viennent user ses fers. C'est une erreur de trop mépriser l'espèce humaine, de la croire absolument lâche et servile, et de compter que le mal n'a besoin que d'être fort pour être universellement adoré. Il y a toujours quelques hommes aux pieds de l'innocence opprimée et du droit méconnu, et qui aime mieux se faire tuer là que de prospérer ailleurs. Aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, on les verrait en nombre. Les tuera-t-on ? Leur sang est agréable et, dans certains moments, facile à répandre. Neanmoins, faible et périlleuse ressource ! A supposer que l'humanité laisse faire et ne se constitue pas immédiatement en cour de justice pour se purger des boureaux ; à supposer que Dieu aussi veuille attendre, voici ce qu'on a toujours observé : ce sang répandu pour le Pêcheur d'hommes met à flot sa barque et bri e les liens qui la tiennent captive. Duc in altum ! Le Pêcheur d'hommes va jeter dans la haute mer ses filets, qui rompront sous le poids.

Que fait le Pape aujourd'hui, que fera le Pape demain ? L'autre jour, on nous écrivait de Rome : "Le Pape prie, et il est tranquille." Nous aurions su tout aussi bien, quand même on ne nous l'aurait pas écrit ; et si les circonstances deviennent plus menaçantes, ce sera la même chose : le Pape priera et sera tranquille, assis sur le tombeau de Pierre, les yeux fixés sur la croix de Jésus-Christ, entouré du témoignage de dix-huit siècles d'entreprises contre lui, qui ont autant de démonstrations de son éternité. Chaque siècle ou plutôt chaque génération, apportant son tribut de rudes épreuves, a laissé à la génération suivante une de ces démonstrations toujours recommencées et toujours victorieuses. Les ennemis de l'Eglise n'ont qu'un rôle bien net en ce bas monde : ils travaillent à prouver la divinité de l'Eglise. Déjà dans ce siècle ils en ont fourni des preuves assez éclatantes : 93 et Valence, 1813 et Fontainebleau, 1848 et Gaëte, sont des arguments auxquels plus d'un esprit indocile s'est rendu. Ils prolongent, ils entretiennent, ils fortifient ce miracle plus grand que tous les siens, dont Jésus-Christ a laissé la promesse et la puissance à ses apôtres, le miracle de la durée de l'Eglise, plus incompréhensible que le miracle de sa fondation. Par ce moyen encore, avec les facilités de la foi nous en avons les mérites. N'adorerons-nous Jésus-Christ que dans son triomphe, et ne faut-il pas aussi que nous l'adorions dans la continuité de ses humiliations, traîné devant Caïphe et devant Pilate, traîné dans

les corps de garde et dans les académies, traîné sur le Calvaire, insulté jusque là, jout des historiens, des soldats et des sages, les uns lui criant : Prophétise qui t'a frappé ! les autres lui disant : Sauve-toi, si tu es Dieu ! Mais le reniement de Pierre, il ne le souffrira plus, parce que Pierre associé à ses ignominies ne peut plus douter de sa divinité.

Pierre donc n'ignore pas ce que peut se proposer la folie des hommes et n'en est pas surpris. Il n'ignore pas d'avantage le mystère des souffrances de Dieu et les fruits incomparables que les hommes tirent de sa charité. Il prie pour ceux qui voudraient faire le mal, non pour lui, qui le souffrira ; pour ceux qui voudraient follement ôter la pierre de l'angle, non pour cette pierre qui ne sera point déplacée : Et quiconque tombera sur cette pierre s'y brisera et elle écrasera celui sur qui elle tombera. Il prie avec larmes, afin que Dieu éclaire les impies et fortifie les fidèles, préservant les uns du sacrilège, les autres de l'apostasie. Il prie et il est tranquille, parce que si la terre est pleine de troubles et de reumers, il ne cesse pas de voir au delà de l'horizon cette région céleste qui s'élargit toujours et qui jamais ne perdra sa sérénité.

LS. VEULLOT.

On nous communique l'excellent écrit qui suit sur le Divorce :

Un principe qui a été proclamé par tous les peuples éclairés comme la base première et la plus sûre garantie de l'ordre social, un principe que Dieu a lui-même consacré dans son infinie Sagesse, dès la naissance du monde, un principe que la Religion a mis au nombre des sept sources dont les eaux toujours jaillissantes purifient les âmes des souillures du péché, le caractère sacré du mariage enfin, est, au moment où nous traçons ces lignes, mis en question, pesé et discuté avec un sérieux admirable dans nos assises parlementaires.

Les intérêts de la religion, comme ceux de la société se trouvent engagés dans ce procès intenté au nom d'un libéralisme étrange à la discipline de l'Eglise et à la morale des familles chrétiennes.

Tout principe social et religieux a pour point de départ un ordre de choses que la raison de l'honneur ne peut atteindre et que son bras ne peut renverser. La vérité, sous quelque point de vue qu'elle se manifeste, cache toujours son front radieux dans le sein de la divinité où elle se dérober à nos regards sous les voiles du mystère. Le caractère divin du lien conjugal est une de ces émanations de l'Eternelle Vérité qui, des splendeurs des cieux, a rayonné sur le monde.

Dieu a lui-même institué le mariage comme le chef-d'œuvre par excellence du sublime travail de la création. L'histoire de cette institution, qui a inauguré l'ère de la vie sociale, est courte mais pleine d'enseignements. L'humanité aurait tort de n'y pas songer. Nous allons essayer d'en dire quelque chose.

"Les Juifs et même les gentils, dit un théologien des mieux accrédités, étaient persuadés qu'il y avait quelque chose de divin dans le Mariage, qu'ils ont toujours distingué des contrats ordinaires, des contrats purement civils." En effet, le mariage est saint, car, il a Dieu pour auteur. Nous lisons dans la Genèse que Dieu créa l'homme et la femme, qu'il les bénit et leur dit : "Croissez et multipliez."

Or, pourquoi cette intervention de la Divinité dans ce contrat grave et solennel par lequel deux personnes s'engagent librement à unir leurs destinées sous la foi du plus inviolable de serments ? C'est que celui qui a fait le cœur de l'homme sait bien que sa volonté chancelante et mobile a besoin d'être soutenue et affermie dans l'amour mutuel et l'affection réciproque des époux par le spectacle imposant de la majesté divine. Il veut que le ciel préside lui-même à cet engagement irrévocable comme le témoin de la foi jurée de part et d'autre. Ainsi consacrer-il le principe que ce te union ne doit s'accomplir que sous le regard de la Divinité : intervention mystérieuse qui devient pour les conjoints une source de grâces où ils pourront toujours puiser la patience et le courage dont ils ont besoin pour remplir avec un véritable esprit de foi et de charité, les devoirs graves et multipliés de leur nouvel état.

Pourquoi Dieu prend-il une côte de l'homme pour en former celle qu'il lui destine pour compagne ? sinon parcequ'il veut que l'union existe entre le mari et celle qui a été tirée de lui, d'une manière aussi étroite et indissoluble que ce dernier serait resté uni à cette partie de lui-même, si le Créateur ne l'en eût détachée pour en faire une existence distincte mais toujours inséparable de la sienne. Et pourquoi la femme n'est-elle pas comme l'homme un peu de boue qui s'anime sous le souffle de Dieu ? Ces deux existences n'ont qu'une seule et même origine, ou plutôt ce n'est en principe qu'une seule et unique existence. La femme, contenue d'abord dans l'homme virtuellement et comme en germe, formant même une partie intégrante de sa substance, semblerait ne devoir jamais être séparée de celui dont elle complète l'existence, si le Créateur n'avait

(1) The iron Tongue. (SHARPSHAW.)

besoin de ce nouveau miracle pour la perpétuelle renaissance du genre humain.

Eh bien ! cette unité d'existence qui ne se rompt que pour compléter l'œuvre de la création, puis cette vie nouvelle qui, découlant de la première par une sorte de procession mystérieuse, lui adhère toujours de la manière la plus intime ; eh bien ! disons-nous, cette existence primitive, quelque phase qu'elle subisse et quelques formes qu'elle revête, ne conserve-t-elle pas toujours un caractère d'unité que nous révèle les secrets desseins de Dieu ?

Cet oracle sacré, par lequel Dieu exprime sa volonté que l'époux soit uni de la manière la plus étroite à celle que son cœur s'est associée, repousse toute interprétation du contraire comme impossible. Que l'une des deux parties trahisse sa foi et ses engagements, Dieu ne donne nullement à entendre que cette infidélité brise des liens si sacrés. Son intention, au contraire, se trouvera toujours exprimée de la manière la plus claire par ce mot "adharebit."

Que l'homme n'aille donc pas après cela porter une main sacrilège sur une institution sortie si pure et si parfaite des mains du Créateur, et que son infinie Sagesse a su maintenir toujours intacte au milieu des débordements qui en ont profané la sainteté.

Nous désirerions vivement de prémunir, autant qu'il peut dépendre de nous, ceux de nos compatriotes qui conservent encore l'habitude ou le goût des boissons fortes contre les dangers qu'elles entraînent et qui sont d'une effrayante réalité, sans parler de l'excès du vice en lui-même devenu la cause de la destruction des Sauvages qui y sont livrés depuis la découverte de notre partie de l'Amérique.

Ces réflexions nous sont inspirées par la lecture de l'article suivant dans un journal des plus respectables des Etats-Unis :

"Le rapport annuel des Inspecteurs de la prison du Comté de Philadelphie constate que les cas de ce qui est désigné dans le rapport sous le nom de mania à potu (en d'autres termes que les maladies et la mort qui résultent de l'intempérance) augmentent dans une proportion vraiment effrayante. C'est le résultat de l'introduction de strychnine et d'autres poisons dans les boissons fortes qui deviennent aujourd'hui le breuvage d'une si grande partie de la population."

De quels bienfaits ne sommes-nous pas redevables à ceux qui travaillent à déraciner chez nous le goût des boissons fortes de l'immoralité qu'il entraîne, à notre respectable clergé surtout qui, depuis tant d'années, nous donne à la fois l'exemple et les leçons propres à nous mettre en garde contre ce vice détestable !

Lettre de la Sœur Marie-Ange, Sœur de Ste. Anne, à Vancouver.

Mes chers Parents, (Suite et fin)

Cette ville n'est pas aussi importante que Portland ; les maisons, au nombre d'environ trois cents, sont construites en bois, en forme de hangars et éloignées les unes des autres. Les demeures les plus en usage dans ce pays sont des tentes de coton. Enfin, nous partons de là et nous arrivons à Victoria le cinq juin, conduites par Marie, car c'était un samedi, jour qui lui est consacré. Je ferai ici la remarque que notre départ de New-York fut un samedi, ainsi que notre arrivée à la Havane, notre départ de Panama, notre arrivée à San-Francisco et enfin notre arrivée à Vancouver. Il est impossible de nous peindre la joie que nos cœurs ressentent en ce moment. Après la description qu'on nous avait faite de ce pays, comme vous le savez, nous restâmes fort surprises en voyant plus de deux cents maisons très propres, au moins en dehors ; il y a loin de ces maisons-là à des maisons à tête de loup et à des cabanes de sauvages. Le vaisseau n'était pas encore arrêté, que Monseigneur entra dans le salon et nous dit transporté de joie : Ma maison ! ma maison ! Venez voir ma maison ! Enfin le vaisseau s'arrêta au milieu de la Baie : Monseigneur et les Messieurs nous disent de donner nos effets et de descendre dans une chaloupe qui nous conduit au rivage. Ce dernier débarquement eut lieu le samedi, cinq juin, à trois heures environ de l'après midi. Plusieurs personnes vinrent toutes joyeuses au devant de Sa Grandeur parmi lesquelles il y avait un père Oblat qui l'attendait depuis plusieurs jours, et un prêtre de l'Évêché. Les trois cloches sonnaient de leur mieux. C'est un clocher qui est commode ; il n'y a pas besoin de trois cloches pour sonner ; quand on sonne une cloche, les deux autres se mettent en branle ; jugez de sa solidité. Mais revenons à notre sujet : tout était dans la joie : en moins de deux heures, tous les catholiques de l'île étaient réunis avec leurs enfants pour recevoir la bénédiction de leur pasteur. En arrivant, nous entrâmes dans la chapelle pour saluer Notre Seigneur et lui rendre nos actions de grâces. Bien chers parents, comme le cœur se dilate et qu'il trouve de quoi dire à notre bon Sauveur quand il a été privé de sa présence au Très Saint Sacrement aussi longtemps que nous !... Après cet épanchement de nos cœurs devant le Divin Epoux, nous primes quelque nourriture, pendant que l'on préparait le Salut. Comme je vous l'ai dit, la maison s'était empli des catholiques de Victoria. Monseigneur, après les avoir bénis, les envoya nous donner la main, les uns à la suite des autres ; on eut dit une procession. Ne soyez pas surpris de ce cérémonial, car la poignée de main est la marque de politesse dans ce pays, même parmi les enfants. Nous retournâmes ensuite à la chapelle avec tout ce monde. On y chanta avec solennité le Salut qui fut suivi du Te Deum et du Magnificat pour remercier Notre Seigneur et sa sainte mère de nous avoir préservés des dangers d'un si long voyage et de nous avoir si heureusement conduits au port. Cette touchante cérémonie eut lieu vers les sept heures du soir. Monseigneur, accompagné de ses prêtres au nombre de huit, et les personnes qui avaient assisté au Salut, vinrent ensuite nous conduire à notre demeure. Sa Grandeur ouvrit la porte et nous fit entrer, les messieurs n'entrèrent qu'après nous, disant que c'était pour nous faire prendre possession de notre maison. Les étrangers se retirèrent. Après quelques minutes de conversation, Monseigneur nous dit : "Mettez vous à genoux, je vais vous bénir avant de vous quitter." Il nous laissa sous la protection de la Mère de Dieu, de Sainte Anne, de Saint Joseph, de Saint Joachim et de nos Saints-Anges gardiens, nous disant de leur confier la garde de toutes les avenues de notre maison, et il nous promit de revenir le lendemain matin nous étions sur pieds à quatre heures, et une heure et demie après, nous allâmes à l'Évêché écurer nos pauvres consciences qui en avaient grand besoin, car depuis quinze jours, elles n'avaient pas été trop bien soignées. Nous avons pris nos repas à l'Évêché jusqu'au dimanche soir. Ensuite, on nous donna ce qui était nécessaire pour notre cuisine, et depuis ce temps nous vivons en communauté. Notre maison a trente pieds sur vingt-quatre et est lambrissée. Elle a deux fenêtres avec une porte au milieu sur le devant, autant derrière et une fenêtre à chaque extrémité. C'est une jolie maison à l'extérieur ; mais il n'en est pas ainsi au dedans ; les joints ne sont pas encore tirés, il n'y a pas non plus de plancher de haut, mais celui du bas est comme nos planchers du Canada. Elle est séparée en deux avec de la planche toute brute, et a une cheminée double au milieu. On doit la préparer bientôt pour y faire les classes. Depuis notre arrivée, on nous a bâti une autre maison de même dimension que celle dont je viens de parler ; elle n'en diffère que par une grande lucarne et un beau petit clocher de onze pieds de haut. Elle a aussi une galerie couverte. Cette maison nous servira de logement. Nous y aurons une petite chapelle où on nous dira la Sainte messe tous les jours, un salon, un réfectoire et une Salle de Communauté. On nous a bâti une petite cuisine à part de ces deux maisons qui se trouvent réunies et n'en font maintenant qu'une seule. Une petite rue passe devant notre porte et de l'autre côté de cette rue, se trouve notre jardin. La maison de Monseigneur ressemble à celle de M. Arsène Gauthier, à la petite côte de Vaudreuil. Nous avons un climat très doux et salubre excepté pour les personnes qui ont le rhumatisme. Le terrain est excellent et produit de belles récoltes. Les patates, les navets, les oignons, etc etc viennent en abondance et sont d'une extrême grosseur.

Mes biens chers parents, je suis sûre que vous attendez de mes nouvelles avec impatience et que vous trouvez le temps bien long ; mais je n'ai pu vous écrire plus tôt, vu le grand nombre de mes occupations qui ne m'ont pas laissé un instant de liberté. Je puis vous dire pourtant que j'ai pensé bien souvent à vous tous, surtout dans mes prières. Je suis très bien et eueuse à Vancouver ; je ne me suis pas ennuyée u tout, c'est probablement le temps qui m'en a manqué. Nous sommes en bâtisse de maison, et Monseigneur est en bâtisse d'Eglise. Il en coûte beaucoup pour bâtir dans ce pays. Car le bois est très cher et les ouvriers aussi ; ce sont des messieurs qu'il faut payer quatre piastres par jour : vous voyez, mon bon frère, que vous seriez bien ici, tant pour le bien de Monseigneur que pour le vôtre. Il y a de plus des mines d'or qui ont attiré des milliers de personnes dans ce pays. Les nouvelles que nous en avons sont pas bien sûres ; les uns en parlent avantageusement, d'autres disent le contraire. Tout ce que je sais, c'est qu'on y rencontre bien des difficultés : plu-

sieurs malheurs y sont arrivés. Il y a quelques mois une vingtaine de personnes se sont noyées en revenant des mines. Presque tous les jours nous entendons dire qu'une personne s'est noyée, qu'une autre a été tuée ; plusieurs meurent de misère. Adieu, le steamer part, à une autre fois.

Votre tout affectionnée.

SR. MARIE-ANGE.

Nouvelles et Faits Divers.

Le Gouverneur des Barbades, l'hon. Francis Hincks est arrivé à Toronto, lundi dernier, vers deux heures de l'après midi. MM. John Ross, J. C. Morrison et K. Spence le reçurent au débarcadère. Après avoir visité son Excellence Sir Edmund Head, l'ancien ministre canadien assista aux débats des deux chambres législatives. Il doit rester ici très peu de temps, devant se rendre immédiatement en Angleterre avec sa famille. Il a beaucoup vieilli depuis qu'il est gouverneur.

Le feu s'est déclaré mardi matin dans le magasin de MM. Monat, Doyon et Turgeon, rue Notre-Dame. Une compagnie de pompiers heureusement arrivée à temps peut arrêter l'incendie avant qu'elle eût envahi les principales parties de la maison. La bâtisse qui appartient à l'hon. Ferrier est assurée ; et les dommages causés aux marchandises sont en grande partie couverts par l'assurance.

On a, lundi dernier, demandé au ministère s'il allait prendre sur lui de payer la dette contractée par les Commissaires du Havre de Montréal pour le creusement du lac St. Pierre. M. Rose a répondu que la chose était sous considération.

M. Baylis vient d'ouvrir un nouveau magasin de Tapis, no. 74 Grande rue St. Jacques, avec un splendide assortiment de nouvelles marchandises, choisies par lui-même dans les principales manufactures de l'Angleterre. Voir l'annonce.

La retraite des jeunes gens de Montréal, et de l'Union Catholique, a commencé lundi soir à la Chapelle du Colège Ste Marie. Elle est prêchée par le R. P. Falleur. On apprendra avec plaisir qu'elle est suivie avec empressement.

Lundi matin, les ouvriers sous l'énergique direction de M. A. Laberge, entrepreneur, ont commencé la démolition partielle des grands pans de l'Eglise St. Jacques. On espère qu'elle sera prête pour le service divin vers l'automne prochain.

Hier, on a joué à Montréal d'un temps magnifique. Les rues dans l'après midi ont été couvertes d'une multitude innombrable se rendant aux diverses stations pieuses ou reposoirs.

Nous remarquons parmi les visiteurs logés à l'Hôtel Donegana l'hon ; C. H. Legge et Lord Eustache G. Cecile, de Londres.

Un extra du Canada Gazette contient une proclamation du gouverneur-général offrant une récompense de \$400 pour toutes informations qui amèneraient l'arrestation du meurtrier ou des meurtriers d'Adams, celui qui transporterait la malle entre Paris et Brantford, Haut-Canada.

Les vapeurs traversiers, et du bas du fleuve commencent à nous amener des marchands. Le beau temps dont nous jouissons est sans doute invitant pour eux. Tous les marchés commencent à se montrer actifs.

Le "Napoléon," de la ligne du Richelieu, est parti hier après-midi à 2 heures pour Québec.

Samedi dernier, les messieurs dont les noms suivent ont passé leur examen final devant la faculté médicale de l'Université McGill, pour le degré de M. D. : W. A. Duckett, de St. Polycarpe, C. E. ; James J. O'Dea, Toronto, C. O. ; Thomas Keeler, Brantford, C. O. ; A. Win. Hamilton, Dundas, C. O.

Le Dr. Duckett a étudié sous le patronage des Drs. Bruneau et McCallum, professeurs à l'Université.

Séance du Cercle d'Union de la Cité de St. Hyacinthe du 27 mars 1859.

Présidence : M. J. Roy. Officier présent : H. Cabana, secrétaire-archiviste et plusieurs autres membres.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée. MM. Oscar Boivin, Tancred Plamondon, Amable Parady, Stanislas Plamondon et David Bernard sont admis membres actifs du Cercle d'Union.

M. R. Fontaine retire son avis de motion tendant à ce que les précédés ne soient publiés dans aucun journal. Sur proposition de M. P. B. de Labrière, junior, secondé par M. A. Fourrier, il est décidé sur sa division que toute résolution déjà passée ou qui le sera à l'avenir ne pourra être rescindée ou amendée par une autre résolution que trois mois après sa passage ; pourvu toujours que toute résolution déjà passée, comme il est dit plus haut, pourra être rescindée ou amendée en aucun temps après sa passage, sur un vote des deux tiers des membres présents à l'assemblée, où telle motion sera faite.

On procède ensuite à la discussion sur le sujet suivant : lequel est le plus utile à la société, ou la médecine, ou le droit, ou le notariat, ou le commerce. M. A. Gaboury et J. Roy parlent en faveur de la médecine, M. R. Fontaine en faveur du droit et M. P. Birs en faveur du commerce.

Sur demande de M. P. B. de Labrière, junior et S. Boivin, la question est remise à la prochaine séance pour être discutée de nouveau. Et l'assemblée s'ajourne.

H. CABANA, S. A. C. d'U.

Institut Canadien-Français.

Séance du 31 mars 1859.

PROCES-VERBAL.

Présidence de L. A. Jetté. Officiers présents : A. Belle, L. Beaubien et H. Fabre.

Lecture et adoption du Procès-Verbal de la séance du 17 mars courant.

Lecture par M. Fabre d'un Essai, ayant pour titre : Poésie lyrique de V. Hugo.

Discussions de la question suivante : "Est-il dans les intérêts de la civilisation qu'il y ait une guerre entre la France et l'Autriche ?"

Discutant : MM. H. Fabre, Chapeleau et A. Belle.

M. Fabre, secondé par M. Lavigne, propose que la question soit remise à trois semaines pour être discutée de nouveau : adopté.

Sur le Rapport de la Commission de discussion, la question suivante est adoptée pour être discutée à la prochaine séance ; savoir : "Le projet d'Incorporation de la cité proposé par le Conseil-de-Ville, devrait-il être adopté par le Parlement ?"

M. J. A. Mousseau s'inscrit pour lire un Essai à la prochaine séance.

Sur la recommandation du Bureau de Direction les Messieurs suivants sont admis membres actifs de l'Institut Canadien-Français : MM. Alexis Robert, Olivier Rouillard, père, Olivier Rouillard, fils, et Eugène Audibert.

Et la séance est levée.

ACHILLE BELLE, S. A.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CONSEIL LEGISLATIF

Toronto, 18 avril.

M. Allan présente une pétition des habitants de Toronto, en faveur d'un projet de canal à la baie Georgienne.

M. Campbell présente le rapport du comité choisi sur le bill d'insolvabilité et banqueroute dans le Haut-Canada.

Il ne demandera pas le passage de la loi durant cette session.

M. Vankoughnet propose que le conseil se forme en comité général pour examiner ses résolutions par rapport à la compagnie de la baie d'Hudson. Il parla à ce sujet et dit qu'il serait inexpédient pour le gouvernement canadien d'assumer la responsabilité et les dépenses d'une action légale contre la compagnie.

Tandis qu'il parle, Son Excellence le gouverneur Hincks entre dans la salle du conseil et prend un siège derrière le fauteuil du président.

Son excellence est arrivée des Barbades, en ville par voie de la Nouvelle-Orléans.

La chambre étant en comité, l'hon. M. Morris dit qu'il n'a pas encore eu le temps de lire la correspondance échangée entre le secrétaire colonial et le gouverneur-général au sujet du territoire de la baie d'Hudson et demande que la considération des résolutions soit remise à un autre jour, mais pas éloigné.

M. Vankoughnet décline l'ajournement de la considération de ces résolutions et se disculpe du reproche d'apathie et de lenteur à l'égard de ces résolutions. Les résolutions ayant été lues par le greffier, elles sont emportées unanimement, et le comité se lève et fait rapport de progrès.

Le rapport du comité et lu ensuite et adopté par le conseil.

Toronto, 19 avril.

Adoption de l'adresse à S. M. relativement à la Cie de la Baie d'Hudson.

M. Wilson n'ayant pas assisté ce matin à la séance du comité pour l'élection de Montarville, l'orateur est prié, sur motion de MM. Dessaulles et Quesnel, d'emettre son mandat au sergent d'armes pour l'arrestation de l'hon. membre.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Toronto, 16 avril.

La chambre siège jusqu'à 2 heures 10 minutes, la session a été commencée jeudi à 11 heures a. m. et n'a été suspendu que deux fois, une heure et demie chaque.

Après l'expédition du rapport, hier, M. Cameron propose en amendement "que l'adoption du principe de la première résolution ne soit pas regardé comme impliquant un paiement proportionné aux townships du Bas-Canada ou au Haut-Canada."

L'hon. M. Cameron propose que les mots "ou au Haut-Canada" soient biffés.

La chambre se divise sur l'amendement. Oui, 27 ; non, 74.

L'amendement de M. John Cameron est alors négativement après division.

Les résolutions sont lues une seconde fois et reçues après la division suivante :

Pour :—Allyen, Archembauld, Baby, Baubien, Bourassa, Bureau, Burton, Campbell, Carling, Caron, Cayley, procureur-général Cartier, Cauchon, Chapuis, Coutlée, Dawson, Désaulniers, Dionne, Dorion, Drummond, Duffrène, Dunkin, Fellowes, Gill, Fortin, Foster, Fournier, Galt, Gaudet, Gill, Harwood, Heath, Jobin, Labelle, Laberge, Lacoste, Laframboise, Laporte, LeBouthillier, Lemieux, Lorranger, McBeth, procureur-général McDonald, McLeod, McCann, A. P. McDonald, McGee, McMillen, Meagher, Morin, Morrison, Ouimet, Panet, Piché, Playfair, Price, Robin-on, Robin, Ross, Sherwood, Sicotte, Simard, S. Smith, Staines, Talbot, Tassé, Terrill, Tett, Thibaudeau, et Turcotte—70.

Contre :—Aikens, Bell, Biggar, Brown, Burwell, M. Cameron, Clark, Connor, Daly, Dorland, Ferguson, Finlayson, Foley, Gould, Harcourt, Hogan, Howland, D. A. McDonald, Mattice, McDougall, McKellar, Mowat, Munro, Notman, W. Powell, J. Ross, Rymal, W. Scott, Sommerville, Stirton, White et White.—32.

M. le procureur-général Cartier introduit un bill pour amender et étendre l'acte seigneurial de 1854 et les actes l'amendant, seconde lecture mardi prochain.

Aujourd'hui.—La chambre s'est assemblée ce matin à 11 heures.

Les bills suivants sont adoptés en comité ; Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance British Farmers Union.

Par rapport à des enrégistrement de certaines terres dans les paroisses Ste.-Poix, l'ancienne Lorette et St.-Ambroise, du conseil législatif.

Pour consolider la dette de la ville de Galt.

Pour incorporer l'association provinciale pour l'instruction des gens de couleur du Canada.

Les rapports du comité général sur les bills pour incorporer la société de bibliothèque de Montréal et amender l'acte d'incorporation des membres de la société d'histoire naturelle de Montréal sont reçus.

M. Simpson propose la seconde lecture du bill

pour relever Lawrence W. Merber de son incapacité pénale.

La discussion sur ce bill dure jusqu'à cinq heures.

Puis la chambre s'ajourne.

Toronto, 18 avril.

Vote d'une adresse pour avoir copie des correspondances, etc., relatives à l'inculpation de menitre portée contre le député marshal Tyler.

Les bills suivants sont lus une troisième fois et votés :

Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance British Farmer's Union.

Pour amender et amender l'acte 22 Victoria, chap. 88, par rapport à la compagnie de chemin de fer de London et Port Stanley.

Par rapport aux enrégistrement affectant les terres, etc., de la paroisse de St.-Foy, l'ancienne-Lorette et St.-Ambroise.

Pour consolider la dette de la ville de Galt, Pour incorporer l'association provinciale relative à l'instruction des gens de couleur dans le Haut-Canada ;

Pour incorporer la société de bibliothèque de Montréal.

La chambre se forme en comité sur les bills suivants :

Pour prévenir les arrestations pour dettes dans certains cas, par décret de la cour de chancellerie et pour mieux protéger les débiteurs et punir plus efficacement la fraude.

En réponse à M. J. S. MacDonald, M. J. MacDonald, répond que les affaires publiques n'ont pas fait assez de progrès pour lui permettre de dire quand la chambre sera prétégée. Elle sera ajournée de jeudi à samedi.

La chambre se forme en comité sur le bill pour prévenir les arrestations, etc., et, après une discussion de deux heures sur des points de détail, le comité se lève et fait rapport.

Toronto, 19 avril 1859.

La nuit dernière, la chambre s'est occupée de quelques bills privés.

Aujourd'hui, à 11 heures M. Galt a fait motion que la chambre se forme en comité sur les résolutions relatives au fonds d'emprunt municipal du Haut et du Bas-Canada.

La chambre a été occupée pendant toute la séance de cette question.

AVIS SPÉCIAUX.

M. GAREAU, de la Maison Provinciale, 271, Rue Notre-Dame, se propose de transporter son fonds de Magasin aux Coins des Rues McGill et Lemoine. En conséquence, ceux qui ont besoin de renouveler leur Garde-Robe, feront bien d'aller visiter son assortiment de Hordes Faites, Drap etc., (le plus grand de la ville) lequel sera vendu au prix coûtant pour diminuer les frais de transports. 15-4-59-aa-42

MANUFACTURE DE MARBRE DE Wm. CUNNINGHAM.—Les plus beaux dessins en sculpture et trava de Gout sur Marbre, sont maintenant exécutés pour Monuments, et décorations d'enclos Funèbre, aux Ateliers de Marbre de Wm. Cunningham, No. 77, Rue Bleury, à une réduction de vingt par cent. Il n'y a pas une manufacture en Canada qui ait autant de Marbres en mains pour exécuter les commandes des personnes qui veulent bien lui accorder leur patronage.—Voir l'annonce. 15-4-59-b-42

ANNONCES NOUVELLES.

THEATRE ROYAL !!

M. J. W. BUCKLAND.....DIRECTEUR.

Sous le Patronage de

SON HONNEUR LE MAIRE.

Les Membres du

CLUB GARRICK

DE

MONTREAL.

ONT LE PLAISIR d'annoncer à leurs amis et au public de Montréal, qu'ils feront leur première apparition cette saison,

Lundi, 25 Avril,

La représentation commencera par le Drame populaire, intitulé

LA TOUR DE NESLE!!

Et se terminera par un

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL!

Pour particularités, voir les programmes.

Des sièges peuvent être retenus au magasin de M. J. W. HERBERT, Rue Notre-Dame, où l'on peut voir le plan de l'intérieur du théâtre.

Prix d'Admission :—11es loges, 50 cents ; Galeries, 37 1/2 cents ; Parterre, 25 cents ; loges privées, \$2.00.

Les portes s'ouvriront à 7 heures ; on commencera à 8 heures précises.

Des directeurs seront aux portes.

"GOD SAVE THE QUEEN." b-44

Montréal, 22 avril.

SALLE DU MARCHÉ BONSECOURS.

M. RANGÉ,

Maitre de Bande du 17e Régiment

AVEC LA BIENVEILLANTE PERMISSION DU

COLONEL COLE, C. B.

ET DES

OFFICIERS DU 17e REGIMENT.

Donnera un

GRAND CONCERT ET BAL,

Lundi, le 25 Avril,

Accompagné de MADAME Z. BETTY, MESSRS. C. B. WILLIAMS et J. T. RICKABY, MR. CHAS. D'ALBERT, PIANIST, MR. CHAS. D'ALBERT, Bandle du 17ème Régiment, BANDE A QUADRILLE DE LISTON.

Rafraichissements fournis par Mr. Anthony. Le Piano dont on se servira est prêt par Mr. T. D. Hood. Portes ouvertes à SEPT heures et demie. Le Concert commencera à HUIT heures précises. Billets 25 cents—en vente aux Magasins de Musique et de Livres. Montréal, 22 avril 1859. b-44

THEATRE ROYAL!



MM. LES AMATEURS CANADIENS ONT l'honneur d'informer le public de Montréal, qu'ils donneront une cinquième REPRESENTATION DRAMATIQUE JEUDI, 28 AVRIL 1859.

Le Spectacle commencera par la Comédie en 3 actes, intitulée:

Le Joueur! OU LES DEUX FRERES.

Durant l'Intermède M. A. TROTTIER chantera une nouvelle CHANSON COMIQUE intitulée: LE MARIÉ.

Le tout se terminera par la charmante Comédie, intitulée: LA SOEUR DE JOCRISSE.

PRIX D'ADMISSION:—Loges privées, \$3. Premières Loges, 50 cents, Secondes Loges, 37 1/2 cents. Parterre, 25 cents. On pourra se procurer des Bilets le jour de la Représentation chez J. W. Herbert 131 et 132, rue Notre-Dame, Montréal.

Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures. Levée du Rideau, 8 heures précises.

THEATRE ROYAL.

LES AMATEURS DRAMATIQUES DE LA GANISON.

Sous le Patronage de Son Excellence, SIR WILLIAM EYRE, K. C. B.

Mercredi, le 27 Avril,

Sera jouée la Comédie de Kerney, intitulée: RAISING THE WIND, Qui sera suivie de BOMBASTES FURIOSOS.

Le tout sera couronné par la mise en scène de la farce déopilante: GOING TO THE DERBY.

Prix d'admission.—Loges 33 1/2; Galeries supérieures, 13 1/2; Parterre 13 1/2. La recette sera employée à des fins de charité. Dépôt des Bilets chez Mr. Herbert, Magasin de Musique.—Portes ouvertes à 7 1/2 heures P. M. le Rideau se lèvera à 8 heures précises. Montréal, 22 avril. 44

OUVERT HIER!

NOUVEAU MAGASIN DE TAPIS,

No. 74, Grande Rue St. Jacques, En face des Bureaux du Grand Tronc, et deux portes à l'Est de l'Hotel Otawa.

JAMES BAYLIS,

SEtant retiré de la Société de CAMPBELL & Cie., de laquelle, pendant les DOUZE dernières ANNEES, il a été un membre si actif, informe respectueusement ses nombreux amis et le public, qu'en rapport avec son Magasin de Tapis, No. 2, BATTISES COMMERCIALES, Rue Young, Toronto, il a loué ce

MAGNIFIQUE MAGASIN,

No. 74, Grande Rue St. Jacques,

où il a ouvert un assortiment de Tapis des plus complets qui fut jamais importé, CHOISI PAR LUI-MEME dans les plus Célèbres MANUFACTURES de l'Angleterre, consistant en:

Tapis de Velours, Tapis de Foyer, (Hearth Rug), Tapestry, Nattes, Bruxelles, Ecrans Mosaïque, Impérial 3 Plis, Tapis de Médailles, Kidderminster, Tapis de Draguet,

parmi lesquels se trouvent quelques unes des plus belles productions de MM. GROSSLEY & FILS, et PERLAS POUR PLANCHERS,

en grande variété. J. B. appelle l'attention particulière sur un lot de Perles Extra pour la Saison, Manufacturé EXPRESSEMENT pour ce MARCHE, par J. HARE & Co., de BRISTOL, dont les produits sont sans rivaux.

Le soussigné se flatte, que son assortiment ne peut être surpassé dans le pays; et comme il a l'intention de donner toute son attention à cette BRANCHE de COMMERCE, il sera capable de donner aux Achteurs l'AVANTAGE d'une grande expérience, importations considérables, et de relations en Angleterre, du plus haut caractère. Il aura des articles qu'on pourra acheter avec toute confiance, et qu'il vendra aux plus bas prix possible, pour ARGENT COMPTANT, afin d'établir le système du Comptant, il offrira de grands encouragements.

Il sollicite respectueusement le support de ses amis, une part du patronage public, et une examen de son assortiment par tous.

JAMES BAYLIS. b e-44

DÉMENAGEMENT.

J. P. CRAIG,

MANUFACTUREUR DE PIANOS,

TRANSPORTERA ses Ateliers et Magasin, le 2 MAI, au No. 82, Grande Rue St. Laurent.

Montréal, 22 avril 1859. 44

DÉMENAGEMENT.

GRANDE REDUCTION

Dans le Prix des

GRILLES AMERICAINES.

Mr. U. J. MARTINEAU, transportera au 1er MAI, son Magasin de POELES, GRILLES, etc., ainsi que ses Ateliers, un Magasin récemment occupé par Mr. W. Warren No. 277, Rue Notre Dame, en face de l'Eglise des Récollets.

Montréal, 22 avril. 44

Déménagement.

LE DÉPOT de VOITURES de M. O'MERA est Transporté au ST. GEORGES HALL, Grande Rue St. Jacques, où des Voitures de toute description seront offertes en vente, et toutes commandes reçues, comme de coutume.

Montréal, 22 avril 1859. 44

VENTE A L'ENCAN.

PAR CUVILLIER & Cie.

Mercredi, le 27 Avril,

Sera Offert

AUX MAGASINS DE

MM. MILLS, MATTICE & Cie.

UN GRAND ASSORTIMENT DE

SUCRES, SIROPS THES,

ET

Groceries Fraiches.

Vente à DIX heures, CUVILLIER & Cie.

COMPAGNIES D'ASSURANCE

DE NEW-YORK

CONTRE LE LEU.

THE MERCANTILE, 65, Wall Street.

THE HANOVER, 45, " "

THE WOPZ, 33, " "

Représentant un Capital comptant de plus de \$6000,000.

Le tout est soigneusement investi sur des Bons de la Cité de New-York et autres pacts.

Le Soussigné, Agent pour le Bas-Canada de ces Compagnies de premières classe, est prêt à livrer des POLICES sur toutes classes de BATTISES, MARCHANDISES, BATEAUX-A-VAPEUR et VAISSEAUX à des conditions aussi réduites que toute autre Compagnie.

Les pertes seront promptement et libéralement arrangées.

AUSTIN CUVILLIER, Agent, Bureau, 38, rue St. Pierre. n e-44

NOUVELLES

MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

L. G. FAUTEUX,

No. 184, Rue St. Paul, Bâtisse Ci-devant

Occupée par

LAMOTHE & FRÈRES.

IMPORTATEUR EN CROS

DE MARCHANDISES ANGLAISES ET AUTRES.

Le Soussigné informe les marchands en général, qu'il a reçu et qu'il reçoit tous les jours, via Portland et Boston, un assortiment étendu de

MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE, qu'il offre en vente aux prix les plus raisonnables. On attire particulièrement l'attention des acheteurs de la campagne.

— AUSSI —

Une grande variété de PETITS ARTICLES.

L. G. FAUTEUX. b e-44

Aux Parents et Tuteurs.

Mr DORAN, ayant résigné son emploi comme principal de l'Ecole ci-devant tenue au coin des Rues Côté et Vitre, prend la liberté d'informer les habitants de Montréal et du voisinage que, le 2 du mois de MAI prochain, il transporterà son domicile au bâtiment en brique qu'il a fait construire dernièrement pres le Coin des Rues Craig et St. Constant. Mr. Doran sollicite de nouveau le patronage distingué dont il a été continuellement honoré durant Sept Ans passés et dont il est profondément reconnaissant.

Mr Doran continuera à enseigner les hautes classes anglaises, savoir:—l'Arithmétique, la Tenue des livres et les Mathématiques.

Mr. T. MATHIEWS aura, comme de coutume, la direction de l'Ecole préparatoire Anglaise, et Mr. J. DESROCHERS se chargera de la langue Française.

Mr. Desrochers a reçu des Examinateurs d'Ecoles Catholiques de Montréal un Diplôme comme chef d'Ecole-Moïeie.

Pour l'admission, et pour plus amples particularités, s'adresser, Rue Côté, No. 19, jusqu'au 1er MAI prochain, et s'adresser ensuite à l'Ecole, pres du Coin des Rues Craig et St. Constant, laquelle institution sera dorénavant connue sous le titre d'Ecole Modèle d'Elite de Montréal (Montreal Select Model School.)

22 avril 1859. b e-44

RESIDENCE AGREABLE

Durant la Belle Saison.

QUELQUES personnes désirant résider à la Campagne trouveront dans une Famille privée des Chambres confortables et une bonne pension pour des Prix Modérés.

Pour informations, s'adresser à J. BTE. LAFLUR, Propriété de feu Mr. Jobin.

Village de Ste. Geneviève, 22 avril. 44

Déménagement.

JOHN REA,

MARCHAND TAILLEUR

ET

DRAPIER,

No. 74, Rue McGill,

INFORME respectueusement ses pratiques et le Public que, vu qu'il est pour TRANSPORTER son Magasin le 1er MAI au

No. 70, Grande Rue St. Jacques,

Il offre en vente son présent Fonds de Marchandises à des Prix Très Réduits, le public trouvera qu'il est de son intérêt de le visiter.

J. R. prend aussi la liberté d'annoncer qu'il a reçu et reçoit encore un Grand Assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES du PRINTEMPS, qu'il est prêt à confier avec élégance à BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT.

Montréal, 19 avril 1859. d e-43

SERVICES A DINER.

LES Soussignés, voulant faire place à leurs importations du printemps, offrent maintenant en VENTE, leur fonds actuel de SERVICES A DINER à des PRIX REDUITS.

Qu'on se hâte.

RENAUD, PRIEUR & Cie. 1 r-42

MAISON ET MAGASIN A LOUER,

No. 119, Rue St. Paul,

Occupés par M. CLEMENT, Tabacologiste.

S'adresser à M. Clément ou à Madame Killenloj, Rue St. Laurent No. 83.

Montréal, 1er avril 1859. 88

1859. PRINTEMPS ET ÉTÉ. 1859.

GRANDS MARCHÉS!

Magasin de Hardes du Grand Tronc,

87 RUE MCGILL, 87

LES PROPRIETAIRES de l'Etablissement ci-dessus de

HARDES FAITES,

annoncent respectueusement à leurs Pratiques et au public en général qu'ils ont en ce moment complétés leurs importations du Printemps, et qu'ils sont prêts à mettre en vente le FONDS le plus considérable, le meilleur marché de

HARDES FAITES,

(Toutes sortes de ses propres Boutiques.)

Qui fut Jamais Offert au Public Canadien.

Leurs Fonds de Marchandises en Pièces consiste en partie de DRAPS DOUBLE LARGEUR, et CASIMIRES Français, de l'Ouest d'Angleterre, Allemand et Vénitien; aussi CASIMIRES de goût TWEEDS Ecosais, Anglais et Canadiens, etc., etc.

Le choix de Patrons de VESTES est des derniers goûts et des meilleures qualités.

Leur Département d'habillement contient entr'autres articles, Chemises de Flanelles de goût; Chemises de Laine Anglaise et Australienne; toute espèce de Bas, Chemises à devants Brodées et Chemises de Guillaume, Collets, etc., de toute espèce et de toute qualité;

Aussi un grand nombre de Surtouts de Caoutchouc Français, Anglais et Américains—Reversibles et autrement.

Le tout sera vendu à des Prix excessivement Réduits. Voici les Prix de quelques articles:

Surtouts de Drap Noir de \$4.00 à \$25.00

" Tweed de 1.50 à 12.00

Vestes 0.75 à 8.00

Pantalons 0.75 à 10.00

P. S. Une déduction libérale est faite en acheteurs en Gros.

DONNELLY & O'BRIEN, No. 87, Rue McGill. d e-43

HABILLEMENTS.

SPRING & Cie.

MARCHANDS DE HARDES

Neuves et de Seconde Main,

Marché Bonsecours,

(Entrée sur la Rue St. Paul.)

PAIENT LES PLUS HAUTS PRIX, EN ARGENT, pour HARDES de SECONDE MAIN, ou prises en ÉCHANGE pour Etouffes à ROBES.

Elles portent une attention particulière aux ordres des personnes qui laisseront leur adresse à la Résidence, No. 49, Rue Sanguinet.

Montréal, 19 avril 1859. d e-43

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT

LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR, a l'honneur d'informer le Public et ses Amis, qu'il ouvrira au 1er MAI prochain, une

Maison de Pension et Restaurant,

AU No. 12, RUE LLE DES FORTIFICATIONS,

où il espère satisfaire tous ceux qui voudront bien l'honorer. Ceux qui désirent connaître, avant le 1er MAI prochain, les conditions, pour pension, peuvent s'adresser au No. 13, Rue Dorchester, pres de la Rue St-Denis.

Montréal, 19 avril. e e-43

HOTEL DU CANADA.

AVIS IMPORTANT AUX VOYAGEURS.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu depuis le 1er AVRIL courant, M. JEAN-DAMIAN ROLLAND, mon Fils, est devenu Associé à mes affaires Commerciales. La nouvelle Maison de commerce est sous les noms et raison de J. B. ROLLAND & FILS. De nouveaux efforts seront faits pour mériter à la Nouvelle Société l'encouragement et la confiance dont j'ai été honoré jusqu'à présent, et pour laquelle j'offre mes plus sincères remerciements.

SERAPHINO GIRALDI. h e-43

J. B. ROLLAND & FILS.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes pratiques et au public que depuis le 1er AVRIL courant, M. JEAN-DAMIAN ROLLAND, mon Fils, est devenu Associé à mes affaires Commerciales. La nouvelle Maison de commerce est sous les noms et raison de J. B. ROLLAND & FILS. De nouveaux efforts seront faits pour mériter à la Nouvelle Société l'encouragement et la confiance dont j'ai été honoré jusqu'à présent, et pour laquelle j'offre mes plus sincères remerciements.

J. B. ROLLAND. h e-43

Charbons! Charbons!!

LES sortes suivantes de CHARBONS étant offertes aux taux les plus raisonnables par les Soussignés, les Consommateurs sont respectueusement invités à s'assurer des Prix avant d'acheter ailleurs:

CHARBON de GRILLES NEWCASTLE pour maisons.

" SCOTCH et LANCASHIRE STEAM.

" LEHIGH—des mines de la vieille Compagnie; toutes Grosses.

" LAKAWANA.

" de FORGE, Meilleure qualité, etc., etc., etc.

Le Charbon sera livré dans des voitures à Balance à ressorts, afin que par ce moyen les acheteurs puissent s'assurer du poids de chaque charge.

Le Charbon sera livré en tels temps et quantité que l'acheteur voudra, après l'ouverture de la Navigation.

O. B. SANSUM & Cie. No. 21, Rue St. François-Xavier. au-42

MANUFACTURE DE MARBRE DE

Wm. CUNNINGHAM,

No. 77, RUE BLEURY.

Wm. CUNNINGHAM, Manufactureur de MARBRE BLANC et en toute sorte de Monuments en MARBRE, TOMBS et FIGURES FUNERAIRES, DEVANTS DE CHEMINÉES, DESSUS de TABLES et de BUREAUX, PLAQUES POUR MONUMENTS, FONTS BAPTISMAUX, etc., etc., informe les citoyens de Montréal et des environs, que le plus beau et le plus grand Assortiment de Marbre travaillé, de différents dessins, en Canada, est maintenant en vue et offert aux personnes qui en ont besoin, à une réduction de vingt par cent des prix passés.

P. S. Il n'y a pas d'Atelier en Canada qui ait autant de Marbre en mains, et les acheteurs sont invités à visiter avant d'acheter ailleurs.

Montréal, 15 avril 1859. 6 e-42

DLLE. GUERIN,

PREND la liberté d'annoncer aux Dames qu'elle a reçu un magnifique assortiment de

Marchandises de Modes du Printemps, Qu'elle offrira à de Très BAS PRIX.

TROIS CHAMBRES DE DEVANT A LOUER au-dessus du Magasin. C'est une excellente place pour une bonne Modiste de Robes.

241, RUE NOTRE-DAME. 40

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES Soussignés sont entrés, en SOCIÉTÉ le 1er Avril, comme MARCHANDS de QUINCAILLERIE, sous les noms et raison de MULHOLLAND & BAKER, et continueront les affaires, conduites par la ci-devant Société de BREWSTER, MULHOLLAND & Cie, comme MARCHANDS de FER et de QUINCAILLERIE en Gros, dans les Bâtisses naguère occupées par cette dernière Société dans la Rue St. Paul.

HENRY MULHOLLAND, J. C. BAKER. 3 e-42

MADAME ALLAN, Modiste,

No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515.

PREND la liberté d'informer ses pratiques et le public que ses SALONS DE MODES sont maintenant ouverts aux VISITEURS et renferment un nouveau fonds de MARCHANDISES du PRINTEMPS provenant des meilleurs FAUTEURS Français, Anglais et Américains. MADAME ALLAN a constamment en mains un assortiment de Garnitures de Gout, effets en paille, fleurs Françaises, Plumes, Garnitures de Plumes, Dentelles et Blondes.

Les Marchands de la Campagne y trouveront de grands avantages.

Montréal, 8 avril 1859.—3 r 40

COLLECTIONS AU CANADA.

J. LEANDRE BRAULT, Clavier comptable à La Banque du Peuple, à Montréal, durant les vingt dernières années, maintenant agent général pour le Bas-Canada, de la compagnie de l'Assurance PROVINCIALE DU CANADA, fera des

COLLECTIONS

A MONTRÉAL ET PAR TOUTE LA PROVINCE Achetera des Parts et négociera les affaires financières si REFERENCE LA BANQUE DU PEUPLE.

Montréal, 29 mars.—2r 37

JOHN HENDERSON & Cie

CHAPELLIERS ET FOURREURS,

Block de Crystal,

AYANT Reçu un assortiment complet de CHAPEAUX pour Messieurs et Enfants, peuvent offrir aux Marchands et au public des avantages qui ne peuvent être surpassés par aucun Etablissement de cette ville.

CHAPEAUX à Peluche de Velours Supérieurs et CAQUETTES de Chasse

D'ELLWOOD.

CHAPEAUX à Ventilation, convenables aux climats chauds, insurpassables de

CARRINGTON.

NEUTRES Blancs, Bruns et Gris.

CHAPEAUX ISABELLA et BRAGANZA, pour Dames, aujourd'hui si à la mode en Angleterre.

Habillements en CAOUTCHOUCS, curiosités Indiennes.

Montréal, 24 mars.—1 r 36

SURTOUTS MACKINTOSH!

GIBB & CIE.

Informent le public qu'ils ont été nommés SEULS AGENTS, à Montréal, pour les célèbres

SURTOUTS SINCLAIR MACKINTOSH,

qui sont garantis ne pas se détériorer d'aucune manière que ce soit sous aucun climat.

Un nouvel assortiment de ces surtouts vient d'être reçu, en Sole Orientale, Alpaca, Melton, Coton Indien, croisé ou uni, ainsi que de longues guêtres pour complément.

— AUSSI —

Un large approvisionnement de CHEMISES en TOILE ou de COTON Ateppo et Regatta, de toutes marques.

GIBB & Cie. 35

AVIS AUX

Consommateurs de Charbon.

Le soussigné recevra jusqu'au 10 MAI, à des TAUX REDUITS, des ORDRES pour les sortes de Charbons suivantes, toutes garanties de la meilleure Qualité:—

LEHIGH—de grosseur de Noix, Eufs, en Pains et pour Poeles.

LACKAWANA do do do do do do

CHARBON DE MAISON NEWCASTLE.

" " " WELSH.

" " " SCOTCH.

" " " SYDNEY.

" " " SCOTCH STEAM.

Le Charbon sera livré en telle quantité que l'acheteur aura besoin, et en aucun temps jusqu'au 1er MAI, 1860, offrant par là l'avantage à celui qui en consomme peu d'acheter à des conditions aussi favorables que celui qui en achète beaucoup et offrant aux grands consommateurs de ne pas perdre le CHARBON trois ou quatre mois avant qu'ils en aient besoin.

CLOVIS LEDUC, MANUFACTUREUR DE VOITURES DE PREMIER PRIX, DES Expositions de Paris, des Etats-Unis et du Canada, MANUFACTUREUR DU Carrosse du Prince Napoléon.

AVIS! AVIS!! DONNELLY, CAMERON & CIE., PRENNENT la liberté d'informer leurs amis et les Marchands en général, qu'ils détiennent maintenant à leur NOUVEAU MACASIN, 265, Rue St. Paul, UN ASSORTIMENT COMPLET DE Marchandises Seches

WHOLESALE & RETAIL FURNITURE WAREHOUSE, COTTAGE CHAMBER FURNITURE, Q. MCGARVEY.

LE GRAND MAGASIN DE M. O. MCCARVEY Est maintenant Ouvert avec un assortiment entièrement neuf d'AMEUBLEMENT UNI et de GOUT, à des prix plus bas que jamais.

Graines de Jardins, d'Agriculture et de Fleurs. ENTREPOT AGRICOLE, HALLE STE. ANNE, AU DESSUS DU MARCHÉ STE ANNE, MONTREAL.

Meubles de Menage. MM. POULIN et FERLAND, Meubliers-Ebénistes, offrent en vente à leur Boutique, No. 97, Rue St-Charles-Boromé, un assortiment général de Meubles de Ménage à des prix très réduits.

PRINTemps-1859. AMEUBLEMENT! AMEUBLEMENT!! S. W. ABBOTT & CIE. INVITENT cordialement tout Acheteur de MEUBLES, de visiter leur assortiment qui est presque tout de leur propre Manufacture, à Montréal, des meilleurs Matériaux exécutés par les meilleurs Ouvriers.

HAUTER & FURRIER, BAZINET, MANUFACTUREUR EN ORFÈVRE, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST VINCENT, 113, Rue Craig, près du Bureau de Poste. Montréal, 1er avril 1859.—3 r

JAMBONS RAFFINES EXTRA, ÉGAUX À CEUX DE Westphalie. M. E. IDLER, en remerciant ses chaland et le public en général de leur patronage, appelle leur attention sur ses JAMBONS et LARD (préparés d'après une nouvelle méthode) qui possèdent toutes les qualités des JAMBONS WESTPHALIENS, suivant l'opinion de ceux qui les ont essayés.

MARCHES TRES AVANTAGEUX!!! Lampes! Lampes!! EN GROS ET EN DETAIL. LE SOUSSIGNÉ à l'honneur d'INFORMER les Citoyens de Montréal et des lieux environnants qu'il se propose de DISCONTINUER le Detail de ses LAMPES A HUILE DE CHARBON.

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le public qu'il a OUVERT UN MAGASIN. No. 12, Rue Lemoine, où il offre au commerce: BALAIS DE BLE-D'INDE et à HARDES De tout genre, confectionnés par des ouvriers expérimentés et sous sa propre surveillance.

BIJOUTERIE ET DE MARCHANDISES DE GOUT COMPRIANT EPINGLES, BRETÈLLES, CEINTURES &c &c &c. Aussi, Agent pour les Lits aressorts de Lent Patented LES TRAPPES A RATS DE DRESSER & JILLSON, LES PELEURS-DE-POMME DE LOCKEY & HOWLAND &c, &c, &c.

IMPRESSON A BON MARCHÉ! IMPRESSON A LA VAPEUR!! IMPRESSON DE TOUTES SORTES!!! MM. SENECAI, DANIEL & CIE., INVITENT MM. LES MARCHANDS qui désirent faire connaître au public leur négoce au moyen de Circulaires, Cartes, Affiches, Placards, &c. leur rendre une visite à leur Atelier d'Imprimerie, No. 4 RUE ST. VINCENT.

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, CANADIEN, RUE ST. LAURENT, N° 168, MONTREAL. A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il se chargera de poser des Tuyaux à l'Eau et à Gaz; et aussi de faire et mettre en ordre les baigns, les Cabinets d'Alaisance, les Eviers de Cuisine, etc.

MEUBLES DE MENAGE. M. G. YON, se charge de toutes commandes en Ferblanterie, telle que garniture de Cuisine, et autres, de plus il se chargera de faire et poser des Dalles et Dalles aux maisons, ainsi que faire, nettoyer, et réparer les Fournaux, le tout sera exécuté sous le plus court délai, de la manière la plus propre, la mieux finie à des prix très modérés. GEORGE YON. Montréal, 4 février 1859.

JOSEPH LAJEUNESSE, ARTISTE, A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal, qu'il donnera des LEÇONS de MUSIQUE Vocale et Instrumentale, sur la Harpe, le Piano, la Guitare, le Violon et l'Orgue, DANS LES FUGUES DIFFICILES DE BACH, Par une Nouvelle Méthode approuvée des premiers Artistes d'Europe et une pratique de plusieurs années, il répond de faire faire aux ELEVES dans la Musique deux années dans une, leur fera comprendre les Quatre Styles Anglais, Français, Italien et Allemand; et dans la Musique Vocale, leur expliquera les phrases Musicales avec les phrases poétiques, la ponctuation Musicale et poétique avec les cadences. Il réparera l'Orgue gâtée par une mauvaise pratique et cultivera la voix la moins disposée, il enseignera l'harmonie, la mélodie et les deux effets réunis ensemble en déshabillant les élèves de ce qu'on appelle de jouer des accompagnements à la mode en leur faisant comprendre leurs vrais accompagnements avec la Mélodie. Il enseignera à Solfer, d'après les principes de Mercadante, et dans la transition de tous les tons de la gamme; ce qui rend les élèves capables d'écrire leur musique. Il donnera une manière de jouer le chant appliqué à l'instrument, et enseignera la musique écrie et pour le Piano sur la Harpe, nouvel Art par Thalberg, enseignera à accorder la HARPE, accordera et réparera les Harpes, réparera et accordera les PIANOS.

JOSEPH LAJEUNESSE, Professeur de Harpe de Piano et chant au Pensionnat du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet. S'adresser à ce bureau. Montréal, 25 février 1859. 1 a

ORGUES ET HARMONIUMS. M. J. B. ROLLAND, vient de recevoir à sa LIBRAIRIE de la célèbre Manufacture de SCHIEDMAYER, d'Almanche, des ORGUES et des HARMONIUMS d'une force suffisante pour nos Eglises de la Campagne. Il a reçu aussi de magnifiques PIANOS de la même Manufacture, dont il dispose à des prix comparativement bas. Ceux qui désirent se procurer de ces Instruments ne peuvent trouver une meilleure occasion sous tous les rapports. J. B. ROLLAND. Montréal 23 nov.

CARTES GEOGRAPHIQUES POUR ECOLES. M. J. B. ROLLAND à l'honneur d'informer MM. les Commissaires d'Écoles qu'ils trouveront à sa LIBRAIRIE un assortiment complet de CARTES GEOGRAPHIQUES, et toutes espèces de fournitures d'écoles. J. B. ROLLAND. Montréal, 22 mars 1859.—3 r. 35

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, No. 83, Rue Craig, Montreal. M. CRAIG, invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier, où elles en trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits.

HARMONIUMS, FAITS à ordre sous COURT DELAI. Montréal, 10 Déc. 1858.—6m

ETABLISSEMENT DE Coiffeur pour Dames. Mme. C. F. SELDEN INFORME respectueusement les Dames de Montréal, qu'elle a ouvert un établissement de coiffure pour les Dames, au No. 292, rue Lagache, à l'angle de la rue des Allemands, où elle espère, par une stricte attention mériter une part du patronage public. Elle se prête aussi à donner la couleur naturelle aux cheveux, aux moyens des meilleures Teintures Cosmétiques, et à nettoyer la tête par de nouvelles lotions végétales, préparées par elle-même et elle fournira aussi tout ce qui est de nature à compléter la toilette d'une Dame. Mme. S. se rendra à la résidence des Dames si elles veulent bien laisser leur adresse chez elle ou au Salon de Coiffeur de C. F. Selden, 194, rue Notre-Dame. 14 Décembre 1858.—4 j m

HEUREUSE NOUVELLE!!! PORTRAIT OUR RIEN. Au No., 210 Rue Notre-Dame. MR C. DION, est disposé de donner le troisième portrait à toute personne qui voudra bien le patroniser en lui amenant deux autres. De plus, ses prix seront réduits de moitié pour le présent mois afin de faciliter à chacun d'échanger son portrait, ou d'en faire cadeau à la personne qui lui est la plus chère. Montréal, 6 Déc. 1858.—1 a.

BLED DE SEMENCE. Bled de la Mer-Noire. Bled fife, (Scotch). A VENDRE par le soussigné. C. FITZPATRICK. No. 58 Rue des Commissaires. Montréal, 10 mars 1859.

POMMES! POMMES!! NOUVELLEMENT Reçu, un grand assortiment, à Vendre en QUARTS ou à MINOT, A BON MARCHÉ. JAMES N. HIGGINS et Cie. Soubassement du Block de David, Rue Bleury. Montréal, 24 mars.—1 r

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE NEW-YORK, DITE "THE PARK." Capital Payé.....\$300,000 AVEC UN GRAND SURPLUS. AGENCE A MONTREAL: No. 19, Rue Saint-François-Xavier, No. 19.

LE SOUSSIGNÉ AYANT ETE NOMME AGENT GENERAL pour cette compagnie responsable et si bien connue, est préparé pour prendre des Assurances sur toutes espèces de Propriétés aux taux les plus bas. Les pertes seront promptement réglées après leurs preuves. On ne charge rien pour l'examen ou les Polices. Des Références de la plus haute respectabilité seront données quand à la stabilité et la responsabilité de cette Compagnie. THOS. MAXWELL. Agent. Référence à J. L. BRAULT, Ecr., Agent pour la Compagnie d'Assurance Provinciale. Montréal, 8 Mars 1859. 3 r-31

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve. DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâties et toutes sortes de propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions libérales. Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre. Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés. Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts. Le soussigné donne AVIS que CETTE COMPAGNIE A REDUIT SES TAUX D'ASSURANCE SUR LES BÂTISSES A 20 PAR CENT, et continue d'assurer toute espèce de propriété aux termes les plus favorables. H. L. ROUTH, Agent. Montréal, 3 janvier 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AETNA HARTFORD CONN. CAPITAL PAYE ET SURPLUS \$1,800,000. Cette vieille compagnie, et si avantageusement connue, continue à ASSURER TOUTE ESPECE DE PROPRIÉTÉ à des termes aussi favorables que les risques le permettent. ROBERT WOOD, Agent. Rue St. François Xavier. Montréal, 22 mars 1859.—3 r. 35

ASSURANCE CANADIENNE. L'ASSURANCE PROVINCIALE Etablie en 1839. CAPITAL SOUSCRIT —\$1,987,000. Agence pour le Bas-Canada. DIRECTEURS A MONTREAL: L'HON. LOUIS RENAUD, ALEXANDER MORRIS, Ecr., W. B. LAMBE, Ecr., EPHREM HUDON, Ecr. Agent général pour le Bas-Canada: J. LEANDRE BRAULT, Ecr., Contre l'Incendie et la Marine. Arocats de la Compagnie: MM. TORRANCE ET MORRIS. Inspecteur pour le Département du Feu: CHARLES TUGGEE, Ecr. Inspecteur pour le Département de la Marine, C'est-à-dire, sur les Lacs et Rivières: CAPITAINE THOMAS MAXWELL.

Assurance Ecossoise sur la Vie FONDÉE EN 1838. CETTE association est l'une des plus étendues qui soient au monde. Durant les trois dernières années seulement, il y a eu audezous de trois mille nouvelles entrées de personnes dont la vie était assurée au montant de deux million de livres sterling. Les possesseurs de Police (Police Holders) de l'association n'encourent point les risques de la société. Ils sont dégagés de toute responsabilité et les sommes assurées sont garanties. Tous les règlements sont faits sur un pied libéral de manière à procurer à l'assuré toute facilité possible. L'association doit néanmoins être distinguée de presque tous les autres bureaux d'assurance, par son système de division des profits entre les assurés, système à la fois simple, sûr, équitable et par lequel tout possesseur de police jouit durant sa vie de la part de profit qui lui est allouée. BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA Montreal, 9, Grande Rue St. Jacques. DIRECTEURS: J. G. MACKENZIE, écuyer, Marchand. DAVID TORRANCE, écuyer, Marchand. GEORGE MOFFATT, Jr., écuyer, de la Maison Gillespie, Moffatt et Cie, Marchand. ALEXANDER MORRIS, écuyer, avocat. On peut se procurer gratis des prospectus, formules de prospectus, etc., en s'adressant à JAMES GRANT, Secrétaire, Ou à J. LEANDRE BRAULT, Agent Local. Bâtisses de l'Union, No. 11. 23 nov.

AGENCE DES SALAMANDRES (SAVES) PROVINCIALES, PATENTÉES DE TAYLOR, A l'Epreuve du Feu. LE SOUSSIGNÉ a été nommé AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompte attention. THOMAS MAXWELL, No. 19, Rue St. François-Xavier. Montréal, 24 déc. 1858. 1 a

LES MACHINES à Coudre Perfectionnées de Premier Prix de Wheeler et Wilson, à l'usage des Familles est maintenant en Vente à des Prix Très Réduits, au Dépôt des Machines à Coudre. S. B. SCOTT.

Bureau de Poste. MONTREAL, 13 déc., 1858. ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL.

Table with columns: DUES, MALLS, FERMES. Rows listing arrival and departure times for various locations like Québec, Montréal, etc.

Table with columns: DUES, MALLS, FERMES. Rows listing arrival and departure times for various locations like Québec, Montréal, etc.

Table with columns: DUES, MALLS, FERMES. Rows listing arrival and departure times for various locations like Québec, Montréal, etc.

NOUVELLE ETUDE. Charles A. Brault Notaire tient son Bureau No. 49 Petite Rue St Jacques, M. Brault donne avis qu'il a assuré de l'incendie toutes ses minutes depuis 1850 et un grand nombre des années précédentes et qu'il a aussi sauvé un grand nombre de copies de ses minutes incendiées. Montréal 21 Janvier 1859—No 18.

RYAN et VALLIERES de ST. REAL. AVOCATS, No. 59 Petite Rue St. Jacques, "Près de la Place d'Armes" MONTREAL. Montréal, 27 déc. 1858 1 a.

V. P. H. BOURGEOU, AVOCAT. No. 23 RUE ST. VINCENT. Montréal, 7 Janvier 1859.—3 m.

DR. TRESTLER, DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 116, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Premier prix à l'Exhibition Provinciale de 1858. Da TRESTLER. 4 février 1859.

DR. D'ORSONNEVS, 31 Grande Rue St. Laurent 31. MONTREAL. Montréal, 17 déc 1858.

BELLE & GERMAIN, AVOCATS, No. 12 Rue St. Lambert, No. 12. Obes Jos. Belle, Ecr., Notaire. Montréal, 6 déc. 1858.—1 a.

Ed. P. FRECHETTE, NOTAIRE, TIENT actuellement, Bureau au No. 1, Petite Rue St. Antoine, et au 1er Mai prochain le transportera au No. 27, Petite Rue St. Jacques. Montréal, 26 février.